

**Bureau des installations et travaux réglementés
pour la protection des milieux**

Affaire suivie par : madame B.Ouaki

Tél: 04.84.35.42.61

brigitte.ouaki@bouches-du-rhone.gouv.fr

Dossier n°2024-234 C

Marseille, le

28 SEP. 2026

**Avis de prolongation d'enquête publique
Société Carrière Béton Bronzo Perazzo (CBBP) à Boulbon**

En exécution de l'arrêté du préfet des Bouches du Rhone du 25 septembre 2026, la durée de l'enquête publique initialement prévue du lundi 31 août 2026 au mercredi 30 septembre 2026 inclus sur le territoire des communes de Boulbon, Barbentane, Tarascon, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Aramon portant sur la demande d'autorisation environnementale formulée par la société Carrière et Béton Bronzo Perrasso (CBBP) concernant la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière de roches massives située sur la commune de Boulbon est **prolongée de quinze jours, soit jusqu'au jeudi 15 octobre 2026 inclus.**

Une réunion publique se tiendra le vendredi 9 octobre 2026 à 18 h 00 à 19 h 30 dans la salle des associations place Gille Leontin sur la commune de Boulbon 13150.

Madame Caroline CERRATO, commissaire enquêtrice, assurera deux permanences supplémentaires afin de recevoir les observations et propositions écrites et orales du public, en mairie de Boulbon, Place Victor Barberin, salle des mariages, 13150 Boulbon :

- le vendredi 9 octobre de 14h à 17h
- le jeudi 15 octobre de 9h à 12h

Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2026 prescrivant l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique demeurent inchangées.

Pour le préfet
La cheffe du bureau des installations et travaux
réglementés pour la protection des milieux


Karine RUGANI